

## L'enjeu fiscal est d'abord un enjeu démocratique

Thomas Piketty, *Alternatives Economiques* n° 336, juin 2014

*Dans le long entretien qu'il nous a accordé, Thomas Piketty dénonce la montée des inégalités et plaide pour une refonte du système fiscal et pour l'instauration d'un impôt progressif sur le capital, condition d'un renouveau démocratique.*

Avons-nous trop d'impôts en France, comme le laisse entendre le Premier ministre Manuel Valls ?

Les prélèvements obligatoires n'ont jamais été aussi élevés qu'aujourd'hui : ils représentent dans les pays européens entre 40 % et 50 % du produit intérieur brut (PIB), voire plus. Sont-ils excessifs ? La réponse à cette question dépend d'abord de ce qu'on fait de ces impôts. Parmi les 28 Etats membres de l'Union européenne, ceux qui ont le plus haut niveau de prélèvements obligatoires sont les pays les plus développés, notamment du nord de l'Europe. Ceux qui ont le moins de prélèvements obligatoires, ce sont les pays les moins développés, comme la Roumanie ou la Bulgarie. On constate donc que l'impôt n'est pas contradictoire avec le développement économique, au contraire, il peut même le favoriser. Mais il est normal d'avoir un débat. Dans des sociétés qui ont choisi de mettre en commun la moitié des richesses produites chaque année, sous forme d'impôts, de taxes, de cotisations diverses, il est naturel que cette masse de prélèvements soit questionnée en permanence.



Mais le débat se focalise souvent sur le niveau des prélèvements. On a tendance à oublier à quoi peuvent servir les impôts...

Oui, il faut toujours commencer par la question des dépenses publiques, des protections collectives, des infrastructures ou encore des services publics qui sont financés par l'impôt. Jusqu'en 1914, le poids des prélèvements obligatoires était inférieur à 10 % du PIB dans les pays européens, contre 40 % à 50 % aujourd'hui. Ce bond en avant correspond avant tout à une montée en puissance de l'Etat social. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, avec des prélèvements de l'ordre de 7 % à 8 % du PIB, l'Etat finançait la police, l'armée, un embryon de système éducatif, de système de santé... peu de choses en vérité. Depuis, on a développé les systèmes d'éducation et de santé, qui représentent ensemble environ 15 points de PIB. Et, d'autre part, des systèmes de retraite, d'assurance chômage et d'allocations familiales, qui représentent suivant les pays entre 10 et 20 points de PIB. On n'a pas augmenté les impôts pour le plaisir de faire payer des impôts, mais pour répondre à des besoins sociaux !

On accuse souvent l'impôt sur le revenu d'être confiscatoire. C'est oublier un peu vite que les taux supérieurs ont été bien plus élevés au cours du XXe siècle, en France comme aux Etats-Unis...

Lorsqu'il a été créé en 1914 en France, le taux le plus élevé de l'impôt sur le revenu était de seulement 2 %. Mais dès 1920, ce taux marginal supérieur est monté à 60 %, notamment pour faire face aux conséquences budgétaires de la guerre. Mais les Etats-Unis sont allés plus loin, en instaurant un impôt fédéral avec une tranche marginale supérieure qui s'est élevée en moyenne à 82 % de 1930 à 1980, donc pendant plus d'un demi-siècle !

En Allemagne, il n'y a vraiment que dans les années 1946-1948 qu'on observe un degré de progressivité fiscale comparable aux Américains, avec même un taux de 90 % sur les revenus les plus élevés. Mais, en réalité, la politique fiscale allemande était alors fixée par les autorités d'occupation américaines. On observe la même chose au Japon dans les années 1946-1948, avec un taux supérieur de 90 %. Les Américains n'ont pas fait cela pour punir les Allemands ou les Japonais, puisqu'ils se sont appliqués la même thérapie. Non, ils l'ont fait parce qu'ils pensaient à cette époque que cette progressivité allait de pair avec l'instauration d'un régime démocratique. Cela permettait, pensaient-ils, que la démocratie ne devienne pas une ploutocratie et ne soit pas capturée par des petits groupes détenant une part disproportionnée des revenus et des richesses des patrimoines.

### *Un manque de théorie*

Une critique revient souvent, notamment sous la plume des économistes de gauche français : celle de l'insuffisante théorisation des faits mis au jour par Piketty. Si tous soulignent l'impressionnant travail empirique proposé par l'ouvrage, les explications avancées selon lesquelles les riches vont devenir plus riches parce que le ralentissement de la croissance démographique va entraîner le ralentissement de la croissance tout court (sur laquelle se calent les salaires), tandis que le progrès technique va contribuer à soutenir le rendement du capital paraissent trop courtes.

Michel Husson (Institut de recherches économiques et sociales, Ires) explique ainsi que *"le cadre théorique utilisé par Piketty n'est pas à la hauteur des données"*, car il ne prend pas en compte les conflits de répartition. *"Alors qu'il fait l'histoire d'un rapport social qui permet à une petite couche de la société de s'approprier une part croissante du revenu national, il renonce en pratique à faire intervenir de manière centrale les facteurs sociaux de cette lutte permanente pour le partage des richesses."*

James K. Galbraith (université du Texas à Austin aux Etats-Unis) partage le même point de vue - agrémenté d'une petite pointe de jalousie de la part d'un auteur qui a beaucoup écrit sur les inégalités sans être autant célébré. Galbraith propose de lutter contre les écarts grandissants de richesse en augmentant le salaire minimum, en soutenant les syndicats et en taxant les profits des entreprises et les revenus du capital.

Mervyn King, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, soutient la même thèse. Mais cet expert libéral regrette que le livre ne prenne pas assez en compte tout ce qui justifie que les riches soient très riches : le talent, le niveau élevé d'éducation et *"ce très important facteur - la chance"* ! Mervyn King ne voit dans les analyses de Piketty qu'une contestation de l'économie de marché et du capitalisme bonne à *"exciter les salons intellectuels cossus de Paris et New York"*...

Pour Robert Boyer, l'un des pères fondateurs de la théorie de la régulation, avec Michel Aglietta, *"parallèlement à la sous-estimation des conflits autour de la distribution des revenus"*, l'ouvrage ne fournit pas *"de précisions suffisantes sur les enchaînements, les causalités et les théories"* des thèses qu'il avance.

Xavier Timbeau et Guillaume Allègre, chercheurs à l'OFCE, partagent ce point de vue et proposent leur propre explication. Pour eux, les riches vont pouvoir maintenir un niveau élevé de rendement de leur capital du fait de la multiplication de rentes. Ils notent un *"renouveau de la rente foncière due à une bulle immobilière robuste"*, les rentes liées aux brevets, aux positions de monopoles (Intel, Microsoft, Google, Facebook...), à la rareté croissante des matières premières. Sur la base de ce constat, la réduction des inégalités ne peut simplement passer par un impôt sur le capital, mais doit s'attaquer aux causes mêmes du rendement excessif du capital : construire des logements ou abaisser les protections liées aux propriétés intellectuelles, par exemple. *"La définition des droits des propriétaires est cruciale pour déterminer l'importance du capital dans la société."*

Christian Chavagneux

Et cette progressivité fiscale n'a absolument pas empêché la croissance de l'après-Seconde Guerre mondiale, tout simplement parce que de nouveaux groupes sociaux, que l'on appelle les classes moyennes, ont émergé et ont compensé les diminutions des niveaux de patrimoines et d'investissements des groupes les plus fortunés.

Depuis la révolution conservatrice initiée par Ronald Reagan aux Etats-Unis, dans les années 1980, les impôts ont fortement diminué, notamment pour les plus riches. Avec quelles conséquences sur les inégalités ?

Les Etats-Unis sont allés très loin dans cette voie. Depuis les années 1980, on a vu outre-Atlantique une montée des inégalités absolument spectaculaire : les 10 % des Américains qui ont les revenus les plus élevés reçoivent aujourd'hui plus de 50 % du revenu total (à la fin des années 1990, c'était de l'ordre de 30 % à 35 %). Cela signifie que ces vingt dernières années, ce décile supérieur a "absorbé" entre deux tiers et trois quarts des fruits de la croissance. En réalité, c'est le 1 % des revenus les plus

élevés qui en a pris la plus grande part. Parallèlement, le revenu de 80 % des Américains a stagné depuis les années 1980, ce qui a eu comme conséquence de pousser l'endettement des ménages, et donc de fragiliser le système financier américain, avec au bout du chemin la crise de 2007-2008.

Au-delà des inégalités de revenus, c'est la répartition des patrimoines qui est également en cause. La part des classes moyennes dans le patrimoine national américain diminue dangereusement depuis un quart de siècle. On assiste à une reconcentration des patrimoines au sommet de la hiérarchie sociale.

Qu'est-ce qui alimente ces inégalités ?

Ce qui creuse les inégalités sur le long terme, c'est le fait que les taux de rendement du capital tendent à être supérieurs aux taux de croissance économique. On l'avait oublié au cours du XXe siècle : les destructions, les dépressions et l'inflation provoquées par les deux guerres mondiales ont réduit à de très bas niveaux le taux de rendement du capital pendant des décennies. D'autre part, il y a eu après-guerre, du fait de la reconstruction, des taux de croissance exceptionnellement élevés, avec aussi un taux de croissance important de la population du fait du baby-boom. Aujourd'hui, nous sommes revenus à des taux de croissance beaucoup plus faibles, plus proches de ce que l'on a connu au XIXe siècle (de l'ordre de 1 % à 1,5 % par an) et, à l'inverse, un rendement du capital, du fait de la concurrence fiscale croissante entre pays, qui est remonté à des niveaux élevés (de 4 % à 5 % en moyenne, voire 6 % ou 7 % pour les patrimoines les plus importants).

### *Le retour de l'économie politique*

Thomas Piketty s'inscrit comme un héritier moderne des économistes classés à la fin du XIXe et au début du XXe siècle dans ce qu'on a appelé "l'école historique allemande". Pour ces auteurs, l'analyse de l'économie doit partir de l'observation des faits, resitués dans leur contexte historique et institutionnel. Ils privilégient l'analyse empirique, reprochant aux économistes dominants de l'époque en Europe le caractère trop abstrait de leurs modèles mathématiques, sans laisser place à l'histoire, à la transformation des structures économiques et sociales [1]. Une critique toujours valable aujourd'hui !

Ce type d'approche permet *"de réintégrer l'histoire économique et sociale dans le coeur de la discipline économique"*, apprécie Robert Boyer, ouvrant *"un espace au renouveau d'une économie politique historique"*.

Plusieurs auteurs ont également été séduits par l'effort pédagogique réalisé, loin du mode d'écriture habituel des économistes. Pour Lawrence Summers, *"Piketty écrit dans le style épique philosophique de John Maynard Keynes, Karl Marx ou Adam Smith, plutôt que dans la prose sèche et technocratique de la plupart des économistes universitaires contemporains"*. Robert Boyer salue le fait que *"Thomas Piketty entend rendre intelligibles des phénomènes réellement existants et non pas montrer sa virtuosité dans l'invention de nouveaux modèles théoriques destinés à la communauté académique"*. Qu'un économiste considère qu'il est de son devoir d'être compris par le plus grand nombre est effectivement une véritable révolution !

[1] Pour une présentation, voir "L'école historique allemande" par Gilles Dostaler, dans "L'histoire de la pensée économique", *Alternatives Economiques*, hors-série n° 73, 3e trimestre 2007.

Christian Chavagneux

Donc on revient à une situation où le rendement du capital est durablement supérieur au taux de croissance économique, ce qui conduit à des inégalités de patrimoine mécaniquement croissantes. De plus, si vous démarrez sans patrimoine, il est plus difficile d'entrer dans le jeu aujourd'hui que dans les années d'après-guerre, lorsque les salaires augmentaient de 4 % à 5 % par an. Vous pouviez alors commencer à accumuler grâce à votre revenu du travail.

Comment enrayer cette dynamique ?

Une façon de réguler ce problème est d'introduire une forme d'impôt progressif sur les patrimoines. Son premier objectif serait de produire plus de transparence démocratique sur les patrimoines. Historiquement, le premier but d'un impôt, ce n'est pas seulement de faire contribuer aux charges publiques les uns et les autres, c'est aussi de produire des catégories juridiques et des catégories statistiques permettant à la société de se connaître elle-même.

Quand vous n'aviez pas d'impôt sur les sociétés, avant la Première Guerre mondiale, vous ne connaissiez même pas les comptes des entreprises, ni leurs profits. Même si aujourd'hui les comptes ne sont pas parfaitement justes, au moins ils existent. Pour l'impôt sur le patrimoine, ce serait la même chose : si on veut vraiment lutter contre les paradis fiscaux et avoir des systèmes d'échanges automatiques d'informations entre banques internationales et administrations fiscales des différents pays, on a besoin d'aller vers un système de registre mondial, ou au moins européen, ou euro-américain.

Puisqu'on est censé avoir un traité entre l'Europe et les Etats-Unis dans l'année qui vient pour libéraliser les échanges, on ferait bien d'y inclure plus de collaboration fiscale, d'imaginer une base commune de l'impôt sur les sociétés, avec un droit d'enregistrement minimal sur les actifs financiers transfrontaliers, par exemple. Si les patrimoines les plus importants continuent de croître à un rythme de 6 % à 7 % par an, comme cela a été le cas ces dernières décennies, n'allez pas me dire qu'un impôt sur le patrimoine de 1 % ou 2 % va tuer l'économie !

Si la question des inégalités se pose avec acuité aux Etats-Unis, c'est sur la crise des dettes publiques que se focalise l'attention en Europe. Faut-il s'en inquiéter ?

Le paradoxe de la situation européenne est le suivant : les dettes publiques représentent environ 90 % du PIB, presque une année de production, et en même temps nous sommes le continent le plus riche du monde, non seulement en termes de niveau de production mais aussi en termes de patrimoine accumulé. Ces dernières décennies, nous avons certes assisté à l'augmentation des dettes publiques, mais aussi à une très forte progression des patrimoines privés. Aujourd'hui, ces patrimoines, immobiliers mais aussi financiers, progressent plus vite que la dette publique, si bien que le patrimoine de l'Europe, en additionnant patrimoine privé et patrimoine public, est en fait plus élevé qu'il y a vingt ou trente ans.

#### *Le Financial Times suscite la controverse*

Dans son édition du 24 mai dernier, le *Financial Times*, célèbre quotidien britannique proche des milieux d'affaires, sonne la charge contre Thomas Piketty. Son journaliste, Chris Giles, n'y va pas de main morte. Il estime que les résultats obtenus par l'économiste français quant à la montée des inégalités sont "*minés par une série de problèmes et d'erreurs*". Pour lui, "*aucune des sources de données qui sont à la base du travail de Piketty n'est complètement fiable*" ou bien il recourt "*à des ajustements qui paraissent arbitraires*" et "*il y a peu de cohérence dans la façon dont le professeur Piketty combine différentes sources de données*". La conclusion tombe : "*La combinaison de tous ces problèmes fait que la concentration du capital aux mains des plus riches au cours des cinquante dernières années augmente de manière artificielle.*" Bref, les données sont trafiquées et il n'y a pas eu de montée des inégalités !

Le *Financial Times* s'est pris une volée de bois vert en retour. Pour Branko Milanovic, qui travaille sur les données de revenus et de patrimoine depuis des décennies, "*tout le monde sait que les données sur la richesse sont approximatives*" et reposent sur "*une myriade de choix*". Même si le chercheur, rejoint par Paul Krugman et d'autres, demande à Piketty de répondre à quelques critiques précises de Giles, tous sont d'accord pour souligner, contrairement au journaliste, que cela ne remet pas en cause les conclusions de son étude.

"*Ceux qui imaginent que l'idée d'une montée des inégalités de richesse a été remise en cause sont pratiquement certains d'être déçus*", affirme Krugman. En effet, comme le souligne Thomas Piketty à l'AFP, "*des études plus récentes ne font que conforter mes conclusions en utilisant des sources*

*différentes". Et l'économiste français de conclure qu'en voulant mettre en doute tout son travail sur la base de la mise en évidence de données qu'il reconnaît comme imparfaites, "le Financial Times est malhonnête".*

Certes, le patrimoine public n'est pas loin d'être négatif, à cause des dettes publiques accumulées par de nombreux pays, mais le patrimoine privé a tellement augmenté que la somme des deux n'a jamais été aussi élevée. Concrètement, ce que les Européens possèdent sous forme d'actifs immobiliers et financiers, une fois déduit toutes les dettes, est compris entre cinq et six années de produit intérieur brut : il faut remonter à la Belle Epoque pour retrouver une telle prospérité patrimoniale. Cela signifie que l'Europe a des atouts, qu'elle est du point de vue des fondamentaux macroéconomiques dans une meilleure situation qu'on ne l'imagine parfois. Nous sommes toujours à nous couvrir la tête de cendres en disant que nous allons laisser un niveau de dettes infamant à nos enfants ; la vérité, c'est qu'on va leur laisser aussi beaucoup plus de patrimoine.

Mais dans les années à venir, comment réduire notre dette publique ?

Dans l'histoire, il y a déjà eu des périodes de fort endettement public, et les Etats s'en sont sortis de différentes manières. Premier scénario : l'austérité budgétaire. Vous avez des rentrées d'impôts un peu plus élevées que les dépenses. Cela peut marcher, mais ça prend très, très longtemps. Le Royaume-Uni, qui était sorti des guerres napoléoniennes avec des dettes publiques de l'ordre de 200 % du PIB - deux fois plus de dettes donc que les pays européens aujourd'hui -, a choisi d'y remédier par des excédents budgétaires. Il lui a fallu un siècle, jusqu'aux années 1910, pour parvenir à résorber sa dette ! Pendant toute cette période, le Royaume-Uni a consacré plus de ressources à payer les intérêts de sa dette qu'il n'a investi dans son système éducatif. Je ne suis pas certain que cela se soit révélé être une bonne politique pour se préparer au XXe siècle ! Et je crains que l'Europe aujourd'hui, en choisissant l'austérité, ne tombe dans la même erreur.

Deuxième scénario pour réduire la dette publique : l'inflation. L'Allemagne et la France, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ont connu une forte inflation qui a permis de réduire très fortement les dettes publiques. Mais l'inflation a été un traumatisme, en Allemagne bien sûr, mais aussi en France. L'inflation est extrêmement efficace pour réduire les dettes publiques, mais elle détruit beaucoup d'autres choses sur son passage. Entre 1946 et 1950, la France a connu plus de 50 % d'inflation annuelle, ce qui a eu pour effet d'effacer la dette publique (qui était de l'ordre de 200 % de PIB en 1945), mais en même temps, cela a détruit l'épargne de la classe populaire et de la classe moyenne. On s'est retrouvé dans les années 1950 avec une pauvreté endémique du troisième âge, si bien qu'en 1956 on a créé le minimum vieillesse en catastrophe pour venir en aide aux plus âgés.

Et puis il y a le troisième scénario, celui que je prône, un impôt progressif sur le patrimoine privé, qui est un peu la forme civilisée de l'inflation. Cet impôt permet comme l'inflation de réduire la dette publique, mais au lieu de prendre sur les patrimoines des plus modestes, il mettrait davantage à contribution les plus gros patrimoines. Cette idée fait son chemin. Même le Fonds monétaire international et la Bundesbank, qu'on n'attendait pas du tout sur ce terrain, se sont mis à défendre l'impôt sur le patrimoine privé, parce qu'on se rend bien compte que les politiques d'austérité mettent très longtemps à faire effet et qu'elles peuvent nous mener dans une spirale de récession. Il ne faut pas, comme le Royaume-Uni au XIXe siècle, que l'Europe se serre la ceinture pour payer les intérêts de sa dette au lieu d'investir dans la formation, ou bien dans des technologies propres et non polluantes.

Dans votre livre, vous reconnaissez vous-même que créer un impôt mondial sur le capital est quelque peu utopique...

Oui, mais les utopies jouent un rôle important dans l'histoire de l'impôt parce que souvent, elles finissent par devenir réalités. L'impôt progressif sur le revenu, c'est une grande utopie de la fin du XIXe siècle qui a pris un essor, insoupçonné alors, au cours du siècle suivant. Je pense que l'impôt progressif sur le patrimoine peut jouer le même rôle au XXIe siècle. Evidemment, on ne va pas arriver

d'un coup à une coordination internationale parfaite et à un impôt mondial sur le patrimoine. Mais cela pourrait se faire en Europe, aux Etats-Unis, peut-être avec la Chine.

Il y a depuis longtemps des impôts sur le patrimoine, la taxe foncière en France ou la *property tax* aux Etats-Unis, mais ce sont des impositions proportionnelles et non pas progressives. Vous payez en proportion de la valeur de votre habitation, de vos terres. Et on ne prend pas en compte les actifs financiers ni les dettes, parce que ces impôts fonciers ont été créés au XIXe siècle, à une époque où la richesse était d'abord foncière. Ce genre de taxation n'est pas adapté à la réalité du XXIe siècle, ni pour les plus hauts patrimoines qui sont souvent financiers ni pour les plus bas patrimoines qui ont souvent beaucoup de dettes.

Concrètement, si vous possédez un appartement qui vaut 300 000 euros, mais que vous avez contracté des emprunts pour 290 000 euros, vous n'êtes pas riche. Avec le système que je propose d'impôt progressif sur le patrimoine net, vous payerez très peu d'impôt, voire pas du tout d'impôt, et certainement moins que ce que vous payez actuellement en taxe foncière ou en *property tax*. Car aujourd'hui, si vous êtes dans ce cas, vous payez autant que quelqu'un qui a reçu cet appartement par héritage ou qui a fini de rembourser ses emprunts. A l'inverse, quelqu'un qui aurait des milliards sur son capital financier mais peu de biens immobiliers paie un impôt ridicule en comparaison de son patrimoine réel complet.

En quoi cet impôt progressif sur le capital se distinguerait-il de l'impôt sur la fortune (ISF) qui existe en France ?

L'impôt progressif sur le capital que j'appelle de mes vœux partirait des impôts existants sur les patrimoines - en particulier la taxe foncière et les différentes formes de *property tax* dans les différents pays, qui pèsent beaucoup plus lourd que l'ISF - et il les transformerait en impôt progressif sur le patrimoine net. La grosse différence avec l'ISF est qu'il toucherait tous les actifs (sans exception, en particulier pour les actifs financiers et professionnels), ce qui exige une bien meilleure coopération européenne. Dans mon livre (chapitre 15), je chiffre à plus de 2 % du PIB les recettes apportées par un tel impôt appliqué à l'échelle de l'Union européenne, si on retient un barème avec un taux de 0 % au-dessous de 1 million d'euros de patrimoine net, 1 % entre 1 et 5 millions, 2 % au-dessus de 5 millions.

L'impôt pourrait-il devenir l'instrument d'un renouveau démocratique de l'Union ?

Oui, le vrai enjeu est là. L'enjeu fiscal est d'abord un enjeu démocratique : pouvoir se mettre d'accord souverainement, collectivement, sur un projet commun, sur le type de ressources que l'on souhaite mettre en commun. Chaque révolution démocratique, par le passé, s'est accompagnée d'une révolution fiscale. La révolution américaine, c'était la volonté des colons de reprendre le contrôle de leur propre impôt et de leur destin. C'est le fameux "*no taxation without representation*" : il faut pouvoir être représenté dans le choix de nos impôts. La Révolution française, c'est l'abolition des privilèges de la noblesse et la mise en place d'un système fiscal sur une base universelle, c'est-à-dire traitant tout le monde de la même façon, noble ou roturier, et essayant de taxer chacun en fonction de son patrimoine, immobilier et foncier, puisque c'était ça les formes de richesse à l'époque.

Aujourd'hui, les enjeux ont changé parce que les formes de richesse sont différentes : on parle plus de capital financier que de capital terrien, mais l'enjeu démocratique reste le même. Il faut que la collectivité puisse décider souverainement et démocratiquement des ressources qu'elle souhaite mettre ensemble pour relever les défis de notre époque (la santé, le réchauffement climatique, la pollution, les retraites, etc.).

Mais aujourd'hui en Europe, nous sommes toujours sur la règle de l'unanimité. Le Premier ministre du Luxembourg peut dire non, par exemple, à toute tentative des représentants français et allemands - qui représentent 150 millions de personnes -, de vouloir coordonner les impôts sur les sociétés ! Les institutions doivent être repensées de façon à ce que la règle de la majorité et la volonté commune puissent l'emporter sur les intérêts privés.

*Ils débattent les thèses de Thomas Piketty*

"[La critique du \*Capital au XXIe siècle\*: à la recherche des fondements macroéconomiques des inégalités](#)", par Guillaume Allègre et Xavier Timbeau, *Document de travail* n° 214-06, OFCE, mars 2014.

"[Le capital au XXIe siècle](#)", par Robert Boyer, *Revue de la régulation* n° 14, automne 2013.

"[Le capital au XXIe siècle. Richesses des données, pauvreté de la théorie](#)", par Michel Husson, *Contretemps*, 10 février 2014.

"[Why we're in a New Gilded Age](#)", *The New York Review of Books*, par Paul Krugman, 8 mai 2014.

"[Thomas Piketty is Right](#)", par Robert Solow, *New Republic*, 22 avril 2014.

"[The Inequality Puzzle](#)", par Lawrence H. Summers, *Democracy* n° 32, printemps 2014.

"[Kapital for the Twenty-First Century ?](#)", par James K. Galbraith, *Dissent*, printemps 2014.

"[Capital in the Twenty-First Century](#)", par Mervyn King, *Telegraph*, 10 mai 2014.